

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXII

MONTREAL, VENDREDI, 23 SEPTEMBRE 1898

No 30

2258

Moyenne de notre Tirage

2258

Pour 1897

UNE BELLE RECOMPENSE

L'industrie du cuir—la plus importante dans la grande Division-Est de Québec—a attiré l'attention générale. Le premier ministre du Canada, sir Wilfrid Laurier, pour témoigner de l'intérêt qu'il portait à cette florissante industrie, avait offert un prix—une médaille d'argent—destiné à récompenser la maison dont les produits obtiendraient les suffrages du jury dans cette ligne spéciale.

MM. Félix Goudreau & Frère, dont l'établissement est situé sur les rues du Roi, St-Dominique et de la Reine, ont remporté le Prix Wilfrid Laurier. Nous les en félicitons bien cordialement.

MM. Félix Goudreau & Frère, qui avaient déjà obtenu une médaille d'argent à la grande Exposition de Chicago, avec une mention honorable, ont été les premiers à introduire à Québec la fabrication du cuir de couleur et le tannage au chrome. Ils importent leurs peaux de Liverpool et exportent les produits de leur fabrication sur les marchés de Londres, Liverpool, Glasgow, Leeds et Manchester, en dépit de la concurrence américaine sur les marchés de l'étranger.

L'industrie des cuirs prime à St-Roch; c'est le bas prix des cuirs qui a entraîné à Québec la fabrication en grand de la chaussure et ce résultat est dû en grande partie à l'esprit d'initiative de MM. Félix et Napoléon Goudreau auxquels revient, dans une grande mesure, l'honneur de l'établissement du commerce des cuirs et de la chaussure dans la région de Québec.

Cette industrie donne de l'ouvrage à des milliers d'ouvriers, et l'opinion à Québec est que le "Prix Laurier" a été décerné aux plus méritants. Nous nous rallions bien volontiers à cette opinion et félici-

tons cordialement MM. Félix Goudreau et Frère de ce nouveau et joli succès.

LES FETES DU COMMERCE

L'inauguration officielle des caves de la maison Lawrence A. Wilson & Cie. a eu lieu mercredi à midi en présence de plusieurs centaines d'invités auxquels MM. L. A. Wilson, E. W. Villeneuve et leur personnel ont fait les honneurs de ce vaste établissement ouvert en plein centre de la ville, et dont il faut avoir visité les différents étages et départements pour se rendre compte de son importance.

Le maire, M. Raymond Préfontaine, M.P., à l'exemple du lord-maire de Londres, n'a pas cru déroger à la haute dignité dont il est investi en acceptant de présider à cette cérémonie essentiellement anti-prohibitionniste: il se trouvait, d'ailleurs, en bonne, belle et joyeuse compagnie.

Sur ce terrain neutre, les partis politiques, oubliant pour quelques moments leurs électorales rancunes, ont fraternisé avec un enthousiasme dont les échos joyeux auraient fait sursauter les pharisaïques apôtres de la tempérance.

La visite de l'établissement a été pour nous une surprise; nous devons l'avouer. L'installation des bureaux est belle, confortable. L'organisation des caves et entrepôts est pratique; elle nous paraît répondre à tous les besoins d'un commerce très étendu déjà et qui ne peut que prospérer, en dépit des efforts de la prohibition, que nos députés conservateurs et libéraux semblent très décidés à combattre vigoureusement. C'est, du moins, la conclusion que nous nous permettons de tirer des discours prononcés pendant le lunch par MM. Préfontaine, M.P., J. E. Bergeron, M.P., Hon. G.

A. Nantel, Hon. James McShane, M. Thomas Gauthier, M. Casgrain et M. le Dr Rodier.

M. L. A. Wilson, dans un discours substantiel, a répondu en son nom et en celui de son associé, aux félicitations et aux souhaits des orateurs. La série des discours terminée, les invités qui ont fait honneur au lunch et aux excellents vins du Rhinet de Champagne servis avec une fastueuse prodigalité, ont pris congé de leurs hôtes qui ont eu la gracieuseté de les inviter à fêter, l'année prochaine, l'anniversaire de cette joyeuse journée.

LA PROHIBITION

La date fixée pour le plébiscite approche; au moment où sera imprimé notre prochain numéro, les électeurs auront dû se prononcer; c'est donc aujourd'hui pour la dernière fois que nous nous occuperons de la question de prohibition avant le vote qui décidera du sort du commerce et des industries se rattachant aux vins, bières, cidres et liqueurs.

La question posée aux électeurs est simple: Veut-on ou ne veut-on pas que chacun soit libre de faire usage de la boisson qui lui convient ou lui plaît?

Il n'est personne au monde qui n'ait son opinion toute faite à ce sujet et nous sommes heureux de pouvoir dire que, dans la province de Québec, où domine un large esprit de tolérance, les prohibitionnistes ne forment qu'une infime minorité.

Mais, que nos lecteurs ne l'oublient pas, la question soumise au vote des électeurs n'est pas simplement une question provinciale; elle embrasse les intérêts généraux du